



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

Service de la coordination des
politiques publiques

Bureau de la coordination
et des procédures environnementales

6 Rue des Messageries - CS 51079
97404 Saint-Denis Cedex

TEL :02.62.40.76.34

ACTIVITE de NEGOCE et de COURTAGE de DECHETS

En application du code de l'environnement, notamment les articles R.541-49, R.541-54-1 à R.541-58, le dossier de déclaration de l'exercice de l'activité de négoce et de courtage de déchets comprend :

- 1) une déclaration conforme au modèle ci-joint. Cette déclaration doit être signée par le responsable légal de l'entreprise.
- 2) un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés ou le cas échéant si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers datant de **moins de trois mois**.

Ce dossier est adressé au préfet du département où se trouve le siège social ou, à défaut, le domicile du pétitionnaire.

1^{ère} demande :

Renouvellement :

n° : 974- _____

**Modèle de déclaration
pour l'exercice de l'activité de négoce ou de courtage de déchets**

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

.....
.....

Adresse :

.....

Téléphone : **Télécopie :**

N° siret :

Préciser la nature de l'activité

Négoce

Courtage

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées en application du code de l'environnement, notamment les articles R. 541-50 à R 541-54 ;

- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes en application des articles L 541-1 et suivants du code de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

Date :

Signature :